



Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

Salutations, bienvenue et ordre du jour

Romaine Duhamel, Présidente, nous souhaite la bienvenue et remerciements à J-P Cochard pour la mise à disposition de la cabane des chiens.

Boissons et agape seront offerts par la Société.

Elle ouvre l'assemblée à 14h15 et salue tout particulièrement la présence de :

- Jean-Paul Cochard, Président d'honneur et Ruth Erismann Présidente d'honneur
- François Buchs, Membre d'honneur
- Willy Mermod, AOIR
- Alain Füllemann, Président de la section du Gros de Vaud.

Les membres ont été convoqués pour l'assemblée générale, conformément aux statuts de notre section d'apiculture du Nord Vaudois avec une information de l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est mis en discussion et est accepté.

Ordre du jour :

- 1) Accueil et liste de présence
- 2) Lecture du résumé du PV de l'Assemblée du 28 novembre 2021
- 3) Admissions, démissions, effectifs de la société pour 2022
- 4) Rapports d'activités par la Présidente
- 5a) Lecture des comptes 2021-2022
- 5b) Lecture du rapport de la commission de vérification
- 5c) Approbation des comptes 2021-22
- 6) Nomination d'un(e) vérificateur (trice) et d'un(e) suppléant (e)
- 7) Cotisations de la société pour 2024
- 8) Rapports des intervenants 2022 :
 - Inspecteur
 - Moniteur - éleveur
 - Contrôleuse du miel
 - Conseillère et conseiller apicoles
 - Rucher de la Coudre
- 9) Information frelon asiatique
- 10) Propositions d'activités 2023
- 11) Propositions individuelles, divers

1-Liste de présence :

36 membres présents.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs : Geneviève Burkardt, Willy Charles, Barbara Demont, Virginie Desarzans, Laurence Doy, Marilynne Glauser, Dominique Gonin, Laetitia Guyot, Marie-Anne Hirt-Scheuner, Christine Jeanneret, Cédric Lambercier, Jean-Luc Lecoultré, Killian Pernet, Edith Pinilla, Christine Rochat, Roger Rötliberger, Enzo Savalli, Irène Schneeberger, Sybille Schneider, Michel Tatti, Emilie Thomas, Remy Detraz, Pascal Buchs, Chirowji Cochard, Jean-Daniel Völlmy, Jean-François Righetti (invité).

2- Lecture du PV de l'assemblée 2021

La parole est donnée à Estelle Barraud pour lecture des points importants du procès-verbal de l'Assemblée du 28 novembre 2021.

François Buchs fait une remarque sur la demande faite pour les indemnisations pour les vols de reines : ce point est à revoir auprès de la SAR.

Le PV est accepté à l'unanimité sans modification.



Procès-verbal Assemblée Générale du 27 novembre 2022

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

3- Admissions, démissions, effectif de la société

Admissions : 12 nouveaux membres en 2022 (les nouveaux membres présents se lèvent et sont applaudis).

Mme Régina Bolomey	Yvonand
M. Georges Doy	Orbe
M. Daniel Litzistorf	Lausanne
M. José Antonio Freire Guimaraes	La Coudre
Mme Angela Santacroce Colpa	Onnens
M. Mario Colpa	Onnens
Mme Sybille Schneider	Onnens
M. Enzo Savalli	Onnens
Mme Virginie Bard	Sergey
M. Thierry Luisier	Démoret
Mme Franceline Piguet	L'Orient
M. Jean-Claude Pache	Sainte Croix

Décès : 3 membres sont décédés :

Serge Gander, en mars, puis Claude Gauthey et Jean-Claude Müller en juin.

Nous avons aussi une pensée pour le mari de Maryline Glauser et la femme d'Alexandre Taillefert.

L'assemblée se lève pour observer un moment de silence afin d'honorer leur mémoire.

Effectif : 158 membres inscrits : 91 membres actifs et 67 membres amis.

4- Rapports d'activités par la Présidente : Romaine Duhamel. Voir rapport annexé à ce PV.

Rapport année 2021-2022 :

- L'Assemblée FVA se déroule à Mézières
- puis celle de la SAR à Grangeneuve. Cette dernière est suivie par une conférence sur les abeilles sauvages et toute la biodiversité.
- Notre Assemblée récréative nous a dit « Tout sur la truffe ».
- Pas de comptoir faute de miel (prochain en 2023).
- Stamm en avril : présentation du projet « Agriculteurs et pollinisateurs »
- Séances du rucher-école à partir du 07/04 : Thierry Moss et André Amiet sont les responsables.
- Juin : visite de la RTS qui réalise, après les visites du rucher de Romaine et du rucher-école de La Coudre, un interview pour l'émission « vacarmes » : abeille 2/5 : « une fois qu'on est piqué ».
- Fondue à La Mathoulaz avec 43 convives fin août.
- Clôture des jeudis à La Coudre avec une fondue cuisinée au rucher.
- Semaine Migros : bonne vente de miel et merci aux vendeurs pour leurs présences et échanges avec le public.
- 2 cours organisés par la section de l'Orbe : Micro-organismes efficaces et Sensoriel du miel.
- Rencontre du comité : 5x en 2022.

Merci aux membres du comité et aux membres qui constituent la section.

5a – Lecture des comptes par le Caissier : André Amiet. Voir rapport annexé à ce PV.

Rapport année 2021-2022 :

Quelques chiffres (pas aussi bons que l'an passé) :

Exercice annuel : recettes CHF 50'901.79 / dépenses CHF 54'100.83 / Perte de CHF 3'199,04 Frs. (CHF 259,64 pour le compte Société et CHF 2'939,40 pour le compte Rucher.) La perte du compte rucher est due en particulier à la construction d'une armoire côté Est du rucher pour le dépôt des hausses (CHF 3'419.50) et à une petite récolte de miel (perte de colonies pendant l'hiver).

Petite production de miel achetée par La Fondation de la Coudre : CHF 4'400.



Procès-verbal Assemblée Générale du 27 novembre 2022

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

Vente de bocaux : bénéfice de CHF 2'873.45 pour 26'416 bocaux vendus (6'560 bocaux de plus qu'en 2021).

Adaptation des prix suite augmentation de prix du fournisseur.

Organisation/ livraison /distribution de la commande de sirop par notre secrétaire et le comité de la société : 14'370 kg de sirop alimentaire Hostettlers : bonus de CHF 617.90.

Semaine Migros : vente de 291.250 kg de miel et du miel en rayon pour la somme de CHF 9'129.- (bonus de CHF 103.90).

En novembre 2021 la sous-section de Ste-Croix s'est dissoute et a fait don à la société de son solde en caisse de CHF 554.70.

La fortune au 31 octobre 2022 de CHF 69'154.03 enregistre une diminution de CHF 1'692.44. Malgré tout, une bonne année qui permet toujours d'offrir les boissons ou apéro lors des assemblées, à la fondue et aux ouvertures hebdomadaires au rucher.

2 communications importantes :

Depuis 15 ans, André est un des responsables du rucher de la Coudre : le flambeau est remis à Thierry Moss, très motivé pour l'apiculture et la gestion du rucher de la Coudre.

15 ans aussi comme caissier : 2023 sera la dernière année pour André.

Donc : la Section recherche un caissier pour 2024 qui peut compter sur l'aide d'André pour le démarrage.

Remerciements au caissier.

5b – Rapport des vérificateurs :

Jean-Jacques Kaech, suppléant, donne lecture du rapport de la commission de vérification rédigé par Maryline Glauser, rapporteuse et Edith Pinilla, vérificatrice pour l'année 2021-22. La commission relève la bonne tenue des comptes et demande de donner décharge au caissier et à la commission.

Ces comptes sont mis en discussion. Aucune remarque.

5c - Approbation des comptes 2021-2022 :

Les comptes pour la période sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6 – Nomination d'un vérificateur-trice :

Edith Pinilla et Jean-Jacques Kaech sont vérificatrice et vérificateur.

Christine Masson se présente comme suppléante et est remerciée pour son engagement.

7 – Cotisation 2024 :

L'état des comptes permet à la section de laisser inchangé le montant des cotisations : CHF 70.- pour membre actif et CHF 15.- pour les membres amis.

8- Rapports des intervenants en 2022 : voir rapports annexés à ce PV

A : AOIR (Inspecteur) : Willy Mermod

-Visites : selon le programme élaboré par la DGAV, environ 20 visites d'exploitations apicoles.

+ conseils à plusieurs apiculteurs pour déterminer les causes de leurs colonies malades.

+ intervention pour des mises en conformité de ruchers laissés à l'abandon ou pas annoncés.

-*Epizooties* : pas de cas de loque annoncé ou découvert dans le Nord vaudois. Actuellement des zones d'interdiction à cause de

- loque américaine, pour les districts suivants : Morges, Nyon, Lavaux-Oron.

- loque européenne, le district du : Gros-de-Vaud (communes de Bercher, Boulens et Rueyres).

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

La liste des zones sous séquestre est tenue à jour sur le site Internet du vétérinaire cantonal, rubrique « apiculture ».

-*Pertes hivernales* : selon Apiservice, les pertes hivernales 2020/21 s'élevaient à 14,2 %, tandis que celles de l'hiver 2021/22 à 21,4 % : résultat élevé ! Rappel : 10% est considéré comme acceptable.

Déjà des pertes pour cette fin d'année.

- *Varroas et ses conséquences* : pendant l'automne, les prélèvements d'échantillons sur du couvain malade, ont tous révélé une forte infestation du virus DWV (Deformed Wing Virus), « virus des ailes déformées ». Le parasite « varroa destructor » est le vecteur d'un bon nombre de pathologies virales.

Il est donc primordial que les abeilles d'hiver puissent voir le jour en bonne santé, afin d'assurer la pérennité de la colonie jusqu'au printemps et de passer le relais aux jeunes générations.

Les traitements de lutte contre cet acarien sont vitaux et à faire au bon moment. Un 1er traitement d'été effectué à la fin août est considéré par la DGAV comme un manquement...

18 virus DWV sont identifiés à ce jour. Selon le SSA, trois types de virus des ailes déformées sont identifiés : A, B et C. Ce dernier type C a muté et il est hautement pathogène avec moins de varroas présents dans la ruche.

Le varroa est un super propagateur et un démultiplicateur de virus. La seule lutte possible est la lutte contre les varroas.

-*Frelon asiatique* : il a fait une apparition plus marquée dans le Nord vaudois, pendant l'été. Malheureusement il faudra à l'avenir compter sur ce prédateur qui s'attaque aux abeilles : 38 cas confirmés en 2022.

Dès lors, il est vivement conseillé de prendre les moyens physiques préconisés pour le tenir éloigné des trous de vol des ruches, (aide-mémoires Apiservice : 2.7 et 2.7.1).

-*Aethina tumida*, le petit coléoptère de la ruche : ce petit insecte est toujours présent en Calabre (Sud de l'Italie). Mais la situation se serait nettement améliorée avec seulement quelques foyers. Cette nouvelle est néanmoins à prendre avec prudence tant la complexité d'éradication de ce ravageur est grande.

Avant, cette région italienne contaminée exportait des nucléis dans plusieurs pays de l'UE. Apiservice craint de cette situation « favorable », une reprise des exportations avec le risque majeur d'introduire ce coléoptère dans d'autres régions.

Le concept de surveillance Apinella est un programme de détection précoce du petit coléoptère de la ruche et couvre l'ensemble du territoire Suisse. Pour l'année 2022, 132 apiculteurs ont communiqué 1212 contrôles. Cette surveillance est reconduite en 2023. Toute présence suspecte qui pourrait ressembler à ce petit coléoptère (insecte adulte ou larve) est à signaler sans délai à l'AOIR.

-*recommandations Apiservice* : pour protéger nos ruchers et pallier les pertes annuelles de colonies, chaque apiculteur devrait faire ses propres nucléis... au moins 50% du cheptel.

-*déplacements d'abeilles* : rappel : tout déplacement d'abeilles s'annonce préalablement, y compris un essaim récupéré. Objectif : lutter plus efficacement contre la propagation des maladies.

Remerciements aux apicultrices et les apiculteurs qui observent ce principe.

Intervention de Jean-Paul Cochard sur un rucher abandonné sur commune de Cronay et appartenant à un inspecteur avec présence de fausses-teignes qui ne semble pas surveillé ; Willy informe que les services de surveillance sont informés et que la « correction » va suivre.



Procès-verbal Assemblée Générale du 27 novembre 2022

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

B : Moniteur éleveur : Michel Groux

Les activités d'élevage ont repris après les reports du Covid : le cours prévu par la FVA en 2020 a eu lieu à La Coudre avec 6 participants qui ont fait féconder leurs jeunes reines à l'Hongrin. Les reines du rucher école ont été fécondées sur place.

L'Hongrin : un joli moment de partage entre apiculteurs et responsables, terminé par une fondue faite par Barbara Demont.

En 2022 : Michel a équipé 20 colonies avec des reines de station (CC95).

Pour 2023 :

-Thierry Moss est inscrit pour la formation de moniteur-éleveur : félicitations.

- élevage en juin avec fécondations en station des jeunes reines pour renouveler les reines de La Coudre.

C : Contrôleuse du miel : Ruth Erismann

2022 : belle année.

34 contrôles-annonces pour 18 apiculteurs, dont 6 de sections voisines.

Sur les 18 apiculteurs : 1 nouveau labellisé et 4 renouvellements de contrat (4 ans).

Résultat : 9.780 kg annoncés : record absolu.

Analyses offertes par FVA.

Rapport de la Journée Cantonale du Miel : responsable Ruth Erismann :

Journée organisée par la FVA qui délègue aux sections : 6 sites sur le canton

12 novembre à Yverdon avec implications des 3 sections : Nord Vaudois, Gros de Vaud et Menthue : vente de 34 kg de miel avec 12 personnes présentes (remerciements).

D : Conseillers apicoles : absents : rapports lus par Estelle Barraud

Geneviève Burkardt : 2022 se termine sous de magnifiques auspices : chaleur et soleil ont permis d'abondantes floraisons.

Cours de base : 6 nouveaux apiculteurs ont terminé leur cursus de 2 ans.

6 apiculteurs continuent leur 2nde année en 2023.

Beaucoup d'échanges avec les nouveaux apiculteurs ; thématiques de l'environnement et changements climatiques sont très présents avec des questionnements sur les priorités et les pratiques.

Killian Pernet : 5 mars : journée de formation continue pour les conseillers apicoles avec 2 thèmes qui ont suscité beaucoup de questions :

-Résistances du varroa

-Suivi de la qualité de la cire.

Cours de base : groupe de 2nde année avec 11 apiculteurs et des rencontres de mars à aout ; tous ont reçu leur attestation. Ages très variés et personnes très intéressées par l'apiculture.

En 2023 : 10 nouveaux en 1^{ère} année.

Beaucoup de participants suivent aussi les jeudis du rucher-école et apprennent les bons gestes et bonnes pratiques de l'apiculture : merci aux personnes qui conseillent les débutants.

Pour le Nord Vaudois : fin de saison avec un repas à la Mathoulaz dans un esprit convivial et gourmand.

E : Rucher de la Coudre : Thierry Moss

La saison 2022 commençait mal avec 85% de pertes de colonies. Un appel aux dons a permis de repeupler le rucher. La récolte de miel a pu atteindre 220 kg entre le miel de printemps et été.

La journée des Portes Ouvertes a eu un succès limité : peut-être à cause de la date (week end prolongé).

2 visites d'écoles



Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

Moyenne de présence des jeudis : 15 personnes

Fin de la saison avec une fondue organisée dans le rucher avec une chaleureuse ambiance.

9-Frelon asiatique : Claudine Fivaz-Giroud (délégué frelon)

Un automne chaud explique la présence de reines de frelons au printemps.

Pour localiser les nids, les frelons sont équipés d'émetteurs ; ces frelons retournent au nid qui peut être détruit.

Les émetteurs ont un coût d'environ CHF 280.-. La recherche est sur des émetteurs de +en + petit.

Destruction cet été d'un nid dans la région de Champagne-Vaugondry-Concise.

Cette destruction a nécessité des moyens importants qui ont été pris en compte par le Canton. Mais à l'avenir, la question est la prise en charges des coûts tant que le frelon ne sera pas classé « invasif ».

Information complémentaire : 3 décembre 2022.

Remarques :

- si on tue un frelon devant son rucher, on s'empêche de trouver le nid.

- piste des drones pour le piégeage : cette solution ne semble pas si utile car le suivi thermique des drones n'est pas spécifique aux frelons et de plus, l'accès des drones se limite à des zones très dégagées.

- muselières : elles protègent des frelons mais elles empêchent les abeilles d'accéder aux ruches et de récolter du miel.

10 - Propositions d'activités 2023 :

Le calendrier final vous parviendra en janvier.

Quelques aperçus :

Stamm : création de muselières (Hervé Debonneville) ou autres outils pour la lutte contre frelon asiatique

Stamm : questions-réponses avec Apiservice : questions à préparer à l'avance

Le rucher école sera ouvert pour tous, les jeudis dès le 6 avril.

Le Nord Vaudois doit organiser une course cette année.

Visite des ruchers des Présidents des 4 sections amies.

La démonstration des traitements d'hiver sera annoncée bientôt.

Demande d'idées pour des stamms : pas de propositions.

Rappels : Assemblée de la Menthue dimanche 4 décembre et repas de fin d'année du Gros de Vaud le 2 décembre.

13-Propositions individuelles et divers

Guy Delafontaine félicite Romaine et Ruth pour leurs interviews dans l'émission de la RTS vacarme sur les abeilles.

Ruth Erismann rappelle la présence de la section au salon Goûts et terroirs à Bulle.

Vincent Grobet demande une information pour les dates de traitements pour les coordonner : réponse : pour le traitement d'hiver, la météo est importante suivant le type de traitement et une date commune n'est pas possible à mettre en place ; pour les traitements d'été, l'annonce (par mail) de la démonstration au rucher-école donne une indication de date.

Jean-Paul Cochard signale que :

- les photos du site ne sont pas à jour : réponse : il est prévu de prendre une photo de la nouvelle équipe

- il a transmis un mail sur le miel chinois avec le souhait de lancer des thèmes de réflexions....

Rappel : des polos de la société sont en vente.

Assemblée levée à 16.00h



Procès-verbal Assemblée Générale du 27 novembre 2022

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

La présidente remercie chacun et invite l'assemblée à la partie récréative avec une agape offerte par la société.

La tombola se prépare avec de nombreux lots offerts par des membres et des généreux donateurs :

- Abeilles et compagnie à Oppens
- épicerie La Ferme à Yverdon
- boucherie Costa à Yverdon
- Apimat à Corcelles Cormondrèche
- Rithner à Monthey
- la Coop

La Présidente souhaite de belles fêtes de fin d'années, de bons vœux pour 2023, une belle année apicole.

Vugelles La Mothe, le 11 décembre 2022

La secrétaire : Laurence Bourbon